

n°CCAS009DL2023

DÉLIBÉRATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
CCAS DE PIERRE BÉNITE DU 06/04/2023

Le 06/04/2023, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni sur la convocation de Monsieur Jérôme MOROGE, Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents : Jérôme MOROGE ; Marysa DOMINGUEZ ;
Eliane CHAPON ; Bernard JAVAZZO ; Josiane
MARTIN ; Manuel TRIAES

Excusé / Absent : Elyane BOHL ; Annie LESAGE ; Marion LECLERE

Secrétaire de séance : Fatima EL BRINSSI

-----oooOooo-----

OBJET : AFFECTATION DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022

L'an deux mille vingt trois, le six avril, le conseil d'administration s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 30/03/2023

Compte-rendu affiché le 23/03/2023

Président : Monsieur Jérôme MOROGE

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE
Mesdames, Messieurs,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 6 voix **POUR** :

D'affecter les résultats de l'exercice 2022 au budget primitif 2023, dans les conditions suivantes :

- Le résultat de fonctionnement est repris en recettes de la section de fonctionnement, au chapitre 002, pour 50 034,86 euros (Cinquante mille trente quatre euros et quatre vingt six centimes),

- Le résultat d'exécution de la section d'investissement est repris en recettes de la section d'investissement, au chapitre 001, pour 3 700,00 euros (trois mille sept cent cinquante euros).

Ce résultat s'explique par la différence entre les recettes et les charges des sections de fonctionnement d'une part et d'investissement d'autre part,

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé le registre.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre.

Certifié,

Le secrétaire de séance



Le président de séance,

slt prenom NOM

Jérôme MOROGE,
Président du CCAS,